

ANF INSB - MAINTIEN DES COMPÉTENCES EN EXPÉRIMENTATION ANIMALE : « LA RÉGLEMENTATION APPLIQUÉE À L'ANIMAL OGM »

Date : 4 Décembre 2023

Lieu : DR1-Villejuif

Nombre de stagiaires : 50

Objectifs

Apporter les connaissances de base sur les OGMs et les principes de la réglementation appliquée à l'animal OGM : confinement et éthique.

Public visé

Modalités pédagogiques

Programme

Maintien des compétences des utilisateurs d'animaux à des fins scientifiques.

L'induction de modifications ciblées dans le génome de nombreuses espèces de laboratoire (souris, rats, poissons...) par génie génétique possède un très large champ d'applications, comme la mise au point de modèles animaux pour l'étude de maladies humaines.

L'utilisation confinée d'animaux génétiquement modifiés (OGMs) à des fins de recherche doit s'effectuer dans un cadre réglementaire prenant en compte à la fois les risques sanitaires et environnementaux et la protection des animaux.

Éléments	de	contenu
- Définition	et	classes d'OGM
- Les	classes	de confinement
- Éléments de	Réglementation	(déclaration et autorisation)



- La réglementation appliquée à l'animal GM (demande d'autorisation de projet)
- Le principe des trois R pour la création, l'élevage et la conservation de lignées GM
- Évaluation du Bien-être
- Transmission de l'information

Conditions d'inscription

Date limite d'inscription : 14/11/2023

Inscription : <https://formation.ifsem.cnrs.fr/>

Renseignements :
ifsem-formation.contact@cnrs.fr